

Appel à contribution pour un numéro spécial de la revue *L'Ouest saharien*

Les patrimoines de l'ouest saharien

Direction de numéro : Olivier Schinz, Musée d'ethnographie de Neuchâtel (Suisse).

En 2018, Felwine Sarr et Bénédicte Savoy rendaient au Chef du gouvernement français leur rapport sur la question centrale de la restitution des biens patrimoniaux en Afrique (voir <http://restitutionreport2018.com/>). Concentrant leurs recherches sur les anciennes colonies françaises, les auteurs s'intéressent principalement au patrimoine matériel acquis par la France en Afrique de l'Ouest durant presque deux siècles (XIX^e et XX^e siècle). Leurs propositions audacieuses ont remis sous le feu de l'actualité la problématique générale du patrimoine africain et de ses relations avec les anciennes puissances coloniales ou celles qui, sans en être partie prenante, ont profité de cette relation historique asymétrique. A la suite à cette publication, certains pays ouest africains se sont montrés revendicateurs et proactifs sur la scène politique et idéologique tandis que d'autres ont été bien plus discrets voire absents du débat. Dans ce numéro thématique de *L'Ouest saharien*, nous aimerions profiter de l'effet de mode actuel autour de cette question pour investir cette thématique en ouvrant ses perspectives et en déplaçant géographiquement la focale.

« Patrimoine », vous avez dit « patrimoine » ?

Si la question de la restitution du patrimoine africain conservé en France — et plus généralement dans les pays occidentaux — est cruciale tant dans une optique politique que d'« éthique relationnelle » (pour reprendre les mots des auteurs du rapport), elle s'inscrit dans une constellation de questionnements bien plus vastes qui s'articulent autour de la notion même de patrimoine. En considérant cette dernière comme une notion oscillant entre heuristique et instrumentalisation politique ou idéologique, elle permet de comprendre d'une part le type et l'importance de la relation que des individus, des peuples, des communautés ou des nations entretiennent avec leur environnement — qu'il soit culturel ou naturel, matériel ou immatériel — et d'autre part la manière dont cette relation est travaillée, mise en scène, valorisée ou instrumentalisée à des fins idéologiques ou politiques. S'interroger sur le « patrimoine », c'est donc tout à la fois chercher à comprendre ce que recouvre cette notion pour les uns et pour les autres, et ce qu'il est fait à cette notion et aux objets qu'elle désigne, préserve ou exclut. Autrement dit : qu'est-ce qui est considéré, ci et là, comme patrimoine ? Et quels sont les enjeux liés à la détermination de telle ou telle chose comme faisant partie du patrimoine ?

Une approche géographique alternative

La question du patrimoine est généralement étudiée dans une optique nationale : puisqu'il relève bien souvent d'enjeux pris en charge par les États-Nations qui mettent en place des politiques de définition et de préservation du patrimoine, la majorité des études s'inscrivent, de manière tout à la fois logique et pertinente, dans ce cadre. Toutefois, la spécificité même de la revue qui lance cet appel à contribution permet de questionner ou de dépasser les strictes frontières nationales. De manière évidemment comparative : quels sont les enjeux patrimoniaux dans tel ou tel pays, et comment l'analyse du rapport au patrimoine dans tel pays permet-elle de comprendre ce qui se passe chez tel autre ? Mais de manière surtout transnationale et culturelle : une des hypothèses que ce numéro aimerait explorer est qu'il existe peut-être une manière « maure », « touarègue », « peule », « sahraouie » ou « nomade »

de traiter la question du patrimoine, ou alors que l'influence majeure de pays étrangers ou d'individus particuliers crée des pratiques ou des idéologies relatives au patrimoine qui transcendent les limites strictes d'un État-Nation, ou alors que les formes de l'État-Nation sont peut-être instrumentalisées au service d'une de ces manières transnationale de concevoir le patrimoine. Bref, du Sénégal au Maroc, en passant par la Mauritanie, le Sahara Occidental, le Mali ou l'Algérie, comment se répondent, éventuellement se confondent, les différentes manières de penser et de vivre le patrimoine ?

Profondeur historique et actualité ethnographique

Nous cherchons à explorer cette problématique générale d'un point de vue aussi bien diachronique que synchronique : c'est l'histoire et les développements de la problématique qui nous intéressent autant que ses répercussions contemporaines. Les contributions pourront tout aussi bien apporter un regard spécifique et informé sur un moment historique spécifique (la création d'un parc national, l'ouverture et la lente mort de tel musée, etc.) que chercher à donner du sens à des réalités contemporaines. Toutes les disciplines de sciences humaines et sociales sont susceptibles d'être mobilisées dans le cadre de ce numéro : sociologie, histoire, anthropologie, sciences politiques, socio-linguistique, études littéraires, etc.

Thématiques de réflexion

Au sein des questions générales évoquées ci-dessus, il est possible de faire émerger différentes thématiques, qui sont comme autant de suggestions d'angles d'approches que ce numéro de *L'Ouest saharien* aimerait réussir à couvrir ou à découvrir.

1° La notion de patrimoine dans l'ouest saharien

De quelle manière la notion de « patrimoine » est-elle comprise, travaillée, utilisée dans les différentes régions de l'ouest saharien ? Derrière cette question générale se trouve, en tout premier lieu, une question linguistique : la notion de « patrimoine » a-t-elle une réalité dans les différentes langues de l'ouest saharien ? Quelle est l'histoire du champ sémantique du « patrimoine » ? Quels sont les liens, les interactions, les influences entre les langues coloniales et les différentes langues locales ? L'arrivée du français ou de l'espagnol dans l'ouest saharien a-t-elle influencé la manière de voir, de décrire et de concevoir le patrimoine ?

Au-delà de ces questions linguistiques essentielles, cette thématique aimerait également soulever la question générale de la définition du patrimoine dans les différentes régions et dans les différents pays de l'ouest saharien. De quelle manière cette notion est-elle définie, que cela soit dans des textes normatifs ou par les actes de différentes institutions locales ? Quels sont les objets, naturels, culturels, matériels ou immatériels qui rentrent dans le cadre de cette notion de patrimoine ?

2° Les catégories patrimoniales internationales et leurs instrumentalisations locales

La question patrimoniale est largement influencée par les instances patrimoniales internationales — comme l'ICOM ou, plus largement, l'UNESCO. Cette organisation-ci, notamment, propose différentes conventions permettant de désigner et faire reconnaître par exemple un patrimoine bâti, immatériel, culinaire ou naturel. Comment les conventions internationales influencent-elles la question patrimoniale dans l'ouest saharien ? Quelle est l'importance donnée à ces conventions internationales et aux organismes qui les soutiennent ou les promeuvent ? Comment ces conventions sont-elles utilisées, instrumentalisées, parfois discutées ou rejetées par les différentes instances officielles ou officieuses ?

Un des objectifs de cette thématique proposée est d'explorer les éventuelles différences de perception du patrimoine dans l'ouest saharien au travers des catégories internationales. Tel pays privilégiera peut-être de mettre en valeur son patrimoine immatériel, tel autre son patrimoine naturel : que nous disent ces différentes manières d'investir les catégories internationales ?

3° La gestion du patrimoine dans l'ouest saharien (et ses institutions)

La définition d'un patrimoine est généralement une action préliminaire qui mène vers des actions ultérieures de préservation, de vivification ou de revivification, de valorisation ou, de manière plus générale, de gestion du patrimoine. Cette thématique cherche à explorer les institutions patrimoniales mises en œuvre dans les pays de l'ouest saharien (musées, bibliothèques, conservatoires de traditions orales, parcs nationaux, zoos, etc.), leur histoire et leur fonctionnement actuel. Initiatives privées comme publiques seront explorées, et le lien entre les communautés locales, l'État-Nation et la communauté internationale sera prioritairement travaillé. Quelles sont les instances, étatiques ou para-étatiques, qui ont pour mission de gérer le patrimoine ? Quels sont les moyens qui leurs sont mis à disposition ? Quelles sont leurs actions ? Comment ces actions et ces instances sont-elles perçues et comment se placent-elles dans les jeux politiques locaux ?

4° La présence internationale dans la question patrimoniale de l'ouest saharien

Depuis un siècle au moins — sans doute plus — la question patrimoniale dans l'ouest saharien se fait, partiellement au moins, en lien avec des individus, groupes ou gouvernements étrangers à la région. On pense aux questions de collecte du patrimoine — captures d'animaux pour présentation dans des zoos locaux ou européens, constitutions d'herbiers ou de collections naturelles de références, collecte de récits, de contes, collectes d'objets, etc. — comme aux créations d'institutions diverses (musées et parc nationaux notamment) financées, pensées, parrainées et parfois réalisées en lien avec des consultants internationaux, des ONG ou des organes internationaux. Les pays que l'on imagine ou que l'on sait investis dans cette région du monde sont bien évidemment la France, mais aussi la Suisse, l'Espagne, la Chine ou le Maroc, tandis que l'UNESCO, depuis sa création, propose une quantité de services et d'actions dont l'ampleur est aujourd'hui mal cernée. Il s'agit donc ici d'explorer les relations entretenues entre les gouvernements locaux et des forces étrangères afin de clarifier et de comprendre leur importance historique et actuelle. Quelles sont les raisons d'une telle activité ? Quelles sont ses motivations, ses enjeux, ses bénéfices ? Quelles en sont ses répercussions ?

5° Transferts, mouvements et restitutions de patrimoine ouest saharien

Pour finir, cette cinquième thématique a pour objectif de traiter des questions liées aux mouvements du patrimoine ouest saharien. Le patrimoine, comme les êtres humains — souvent plus facilement qu'eux — voyage, s'arrête parfois longuement dans de nouvelles régions, possède une nouvelle vie, meurt, renaît... Il s'agit donc de s'intéresser aux biographies des patrimoines ouest-africains en se focalisant sur la question du mouvement et des enjeux y relatifs. C'est dans cette thématique notamment que les questions historiques ou contemporaines de restitution prennent place, comme la question des expositions temporaires et de leurs mouvements ou de la mise à disposition au monde entier, par les moyens techniques contemporains, de patrimoines virtualisables (archives, enregistrements sonores, savoir-faire, etc.). On cherchera ainsi à pister le mouvement de certains patrimoines comme à comprendre les enjeux de ces mouvements.

Délai et accueil des propositions

Les auteurs intéressés par la thématique sont priés d'envoyer un résumé de leur proposition **avant le 15 mai 2020** à olivier.schinz@ne.ch et à secretariat.ouestsaharien@gmail.com. Le délai de réception des articles fini, dont le résumé aura été préalablement accepté, est fixé à **fin octobre 2020**.

Le calendrier de publication suivant est prévu :

- 15 mai 2020 : date limite de réception des résumés.
- Fin mai : avis sur résumés.
- Fin octobre : réception des textes (V1 ; max. 45 000 signes espaces, notes et biblio compris).
- Fin décembre : transmission aux auteurs de la double évaluation anonyme de leur texte.
- Fin février 2021 : réception version corrigée des textes (V2).
- Fin avril : envoi éventuelles nouvelles demandes de correction aux auteurs.
- Fin juin : réception versions finales des textes (V3).
- Automne 2021 : publication du numéro.